

## FICHE PÉDAGOGIQUE A1

# DÉBUTER LA MUSIQUE : ÉVEIL, INITIATION ET 1<sup>er</sup> CYCLE

## Sommaire

Introduction

### **I – L'éveil musical**

Phase de développement des perceptions et des aptitudes

### **II- Initiation et 1<sup>er</sup> cycle à partir de 7 ans**

A – Initiation : phase de découverte et de choix de pratique (vocale ou instrumentale)

B – 1<sup>er</sup> cycle : phase d'engagement dans une pratique instrumentale ou vocale (enfant ou adulte)

## Introduction

Dès le plus jeune âge, l'enfant écoute et produit des sons. En relation avec les autres sens et avec le mouvement, l'oreille lui permet de se situer dans un espace, de construire sa relation aux autres, d'élaborer des connaissances, d'agir...

En conseillant d'organiser une offre d'éveil à partir de cinq ans, le nouveau schéma national d'orientation pédagogique de musique ne souhaite cependant pas exclure les très jeunes enfants. La sensibilisation à la musique de ce jeune public est recommandée dès les premières étapes de la socialisation : dans le milieu familial, à la crèche et l'école maternelle. La chanson, l'écoute, la manipulation des sons font partie de l'éveil du tout-petit.

Cette sensibilisation entre dans une globalité éducative. Le conservatoire peut donc proposer un « jardin musical » avant même le début de l'éveil au sein de son établissement ou en partenariat avec les lieux de vie des jeunes enfants.

L'éveil, aux alentours de 5 ans, est destiné à éveiller et développer leur sensibilité.

Vers 7 ans, la phase dite d'initiation facilite notamment un choix de pratique instrumentale ou vocale.

L'entrée en 1er cycle marque l'engagement dans une pratique instrumentale ou vocale.

Pour les adultes ou les adolescents qui s'engageront dans ce cycle, il est possible de prévoir, au début de leur parcours, une phase d'observation facilitant leur orientation, sous une forme qui tient compte de leur maturité et de leur motivation.

## I – L'éveil musical

Aux alentours de cinq ans, l'enfant aborde des pratiques plus élaborées, qui sont valorisées conjointement à l'école maternelle, puis élémentaire. Lui est ainsi offerte l'opportunité d'entrer dans la globalité du phénomène artistique. Cette démarche peut donc être proposée dans le cadre scolaire, sous la responsabilité des professeurs des écoles et avec l'aide de musiciens intervenants qualifiés.

**L'objectif principal de la phase d'éveil** est d'affiner les perceptions et de développer des aptitudes, par la mise en relation du corps avec le monde sonore, avec le mouvement et avec l'espace.

Privilégiant l'activité sensorielle, corporelle et vocale, un travail en ateliers interdisciplinaires est souhaitable, associant d'autres formes d'expression artistique : musique, danse, théâtre, arts plastiques...

Tout au long de cette période d'éveil, la pratique de groupe sera largement privilégiée, et la notion de jeu omniprésente.

L'éveil permet de :

- développer la curiosité, l'expression et le domaine de l'imaginaire de l'enfant,
- former l'oreille le plus tôt possible,
- mettre en place des repères (par la perception, le vocabulaire...) sur les phénomènes acoustiques et dans le monde des sons,
- favoriser les conditions qui permettent d'aborder par la suite des activités musicales plus spécialisées, vocales ou instrumentales.

**Trois grands domaines d'investigation** peuvent être abordés au cours des séances conduites, si les conditions le permettent, par des musiciens et des danseurs ou des artistes d'autres domaines :

- **l'écoute** des langages musicaux, dans toutes les esthétiques musicales, sous forme le plus souvent possible de "musique vivante", ou de disques et d'enregistrements ; une large ouverture est donnée aux cultures du monde ; ces démarches permettent la constitution d'un vocabulaire sur le son et la musique ainsi que l'approche de systèmes de codification des phénomènes sonores entendus ;
- **l'expression corporelle** : développer l'aisance dans le mouvement, la prise de conscience du corps et de l'espace ;
- **la relation entre l'écoute et l'expression vocale et instrumentale**, improvisation et créativité, codage et décodage, production musicale vécue corporellement (privilégiant la voix) ; constitution d'un répertoire de chants adaptés à l'âge et à la voix, rencontrer d'autres domaines.

L'enfant apprend à s'exprimer en prenant sa place dans l'univers sonore préexistant qui l'entoure. Par une expression de type spontané, il utilise son propre corps (dont la voix), et les objets usuels, explorant leur potentiel sonore, les mettant au service d'une création collective. La pratique active de l'écoute favorise un entraînement progressif au commentaire spontané. Celui-ci lui permet d'analyser et d'apprendre peu à peu à façonner et à transformer les sons. Il élabore ainsi progressivement son sens du jugement critique en se situant par rapport au monde extérieur.

Ces différentes démarches pourront faire l'objet de restitutions et parfois ouvrir à l'expérience de présentations publiques. Celles-ci privilégient le développement des attitudes d'écoute, d'improvisation, d'écriture et de réalisation musicale (avec ou sans instruments). La forme de la restitution est conçue comme un véritable moment de formation. Aussi, faut-il veiller à ce que l'aspect événementiel et le spectacle ne dénaturent pas l'objectif de la formation.

**Les instruments de musique mais aussi les corps sonores** plus ou moins complexes (notamment appareils électroacoustiques) peuvent trouver leur place dans cette période grâce à l'approche sensorielle et créative qui a été décrite. On facilite ainsi la relation avec la suite d'un parcours dans lequel un choix de pratique approfondie pourra être fait (voix ou instrument), créant notamment les conditions pour que les familles et l'enfant précisent un projet dans ce domaine.

On distingue trois ressources :

- l'enregistrement comme entraînement de la mémoire,
- l'utilisation possible d'instruments acoustiques de façon exploratoire, à la manière des modes de jeux issus des répertoires contemporains,
- l'utilisation possible de l'électroacoustique et du traitement du son.

En effet, s'approprier un instrument de manière expérimentale, développe la curiosité, permet de structurer le langage et de faire des choix. Distincte de l'enregistrement, l'électroacoustique peut être présente à toutes les étapes. C'est une entrée dans la manipulation des sons et dans les démarches de création.

### **Évaluation**

Les activités d'éveil ne donnent lieu à aucune évaluation formelle.

L'avis des enseignants concernés peut être sollicité afin d'aider à préciser les choix qui conduiront les jeunes à approfondir leur pratique musicale lors de l'entrée en 1<sup>er</sup> cycle.

### Quelques exemples d'exercices proposés :

- Écoute du silence et des sons d'un lieu, mise en partition (codage : dessins, bandes magnétiques, signes), puis re-crédation de cet univers (décodage).
- Travail de respiration destiné à faire prendre conscience des possibilités expressives du corps : voix, membres.
- Improvisations enregistrées, puis réécoutées et commentées, éventuellement suivies d'une mise en partition (codage) et d'une re-crédation (décodage).
- Pratique rythmique, corporelle, basée sur une prise de conscience de sa pulsation interne.
- Productions musicales (y compris publiques) utilisant des principes musicaux de base : imitation, variation, invention, etc...
- Écoute de musiques du monde (spectacle vivant ou enregistrements), dans toutes les esthétiques, avec analyse insistant sur divers aspects de ces musiques : instrumentation, forme, genre, etc... Mise en partition de ces musiques (codage) suivie d'une re-crédation (décodage).

## **II - Initiation et 1<sup>er</sup> cycle : à partir de 7 ans**

Il s'agit avant tout de construire la motivation de l'élève tout en mettant en place les bases de la pratique et de la connaissance musicales. Si l'élève n'a pas suivi l'éveil proposé aux 5-7 ans, la phase d'initiation reprend les objectifs de la période d'éveil en l'adaptant à l'âge et à la maturité acquise. Cette période permet de prendre le temps du choix de la pratique.

## **A - Initiation**

Environ 2h hebdomadaires et, si possible, en deux moments distincts, pendant un an (intégration possible en 1<sup>o</sup> cycle, dans une classe instrumentale ou une filière voix, au cours de l'année, suivant l'évolution de l'enfant et les possibilités du conservatoire).

Objectifs de cette période :

- faire connaissance avec les différentes esthétiques musicales (écouter, aller au concert, aux auditions) ;
- faire connaissance avec l'établissement et l'ensemble de son offre;
- se situer dans un contexte collectif ;
- s'approprier des approches globales et inventives (la voix, le corps, les instruments) sans obligation de résultat technique immédiat,
- se présenter en public,
- commencer à construire ses perceptions, un vocabulaire musical...

Ce moment peut être pris en charge dans un dispositif de « classe unique » (mais pas obligatoirement) qui fait découvrir aux enfants les pratiques qui lui sont accessibles notamment le chant et la découverte concrète des instruments et leur permet d'aborder le 1<sup>o</sup> cycle. Dans ce cas, plusieurs enseignants s'associent dans un projet pédagogique global.

## **B - 1<sup>o</sup> cycle : Phase d'engagement dans une pratique instrumentale ou vocale**

La pratique instrumentale ou vocale pourrait, idéalement, être dès le début collective, s'adjoindre peu à peu la pratique individuelle en fonction des acquisitions nécessaires à la réalisation musicale et à la progression de l'élève.

Entre 2h et 4h hebdomadaires en une moyenne de quatre ans (plus ou moins un an) pour tenir compte de la maturité et des rythmes différents d'acquisition.

### **Recommandations :**

- un bon équilibre entre l'oral et l'écrit, entre l'improvisation, l'imitation, la mémorisation et la lecture,
- une approche de la lecture et de l'écriture valorisée et renouvelée,
- une démarche forte vis-à-vis de la création et des répertoires contemporains adaptés et de toutes esthétiques,
- l'écoute d'œuvres en concert ou dans un contexte de spectacle vivant,

- la mise en place de filières de formation au chant pour les enfants, la voix pouvant être l'instrument choisi comme domaine d'approfondissement.

Chaque fois que les conditions seront réunies, il conviendra de mettre en place **un partenariat avec les écoles primaires** en vue d'une éducation artistique concertée en faveur des enfants (cf. les nouvelles possibilités offertes par l'arrêté et la circulaire CHAM du 30 juillet et 2 août 2002).

Pour permettre des acquisitions durables en vue d'une pratique autonome, le 1er cycle trouve un premier aboutissement au cours ou à la fin du 2e cycle. Cependant, comme première expérience cohérente d'une pratique musicale personnelle, le 1<sup>o</sup> cycle peut être une fin en soi.

## **Annexe 1 – Extrait du texte établi par l'institut de pédagogie musicale et chorégraphique (IPMC)**

Ce document précise les compétences souhaitées à la fin du 1er Cycle.

Il appartient aux équipes d'enseignants, sous la responsabilité du directeur, d'établir les correspondances entre les objectifs et les contenus.

### **1 - Percevoir et discerner au cours du 1<sup>er</sup> cycle**

#### **Percevoir**

- Décrire des pièces musicales en reconnaissant
- le matériau qui les compose (cordes, cuivres, orchestre, voix, synthétiseur...),
- certains aspects caractéristiques de leur forme (refrain, variation, ré exposition),
- leur genre ( danse, musique religieuse, opéra, musique traditionnelle, etc.)
- Comparer des pièces musicales assez différentes.
- Exprimer des préférences musicales (répertoires, styles, formations, genres, etc.)

#### **Discerner**

- Discerner tous les éléments qui composent les répertoires de sa propre pratique instrumentale et vocale: durées, rythmes, attaques, accentuations, articulations, intensités, hauteurs, intervalles, timbres, fonctions tonales, modulations, modes de jeux.
- Discerner approximativement les éléments qui composent d'autres répertoires (les limites de cette pratique ne tenant pas dans le choix de la pièce musicale mais dans la précision du discernement (on ne peut guère envisager là qu'une sensibilisation poursuivie de manière plus vaste par la suite).

### **2 - Pratiquer, maîtriser, inventer**

- Pratique individuelle, vocale et instrumentale
- Pratique collective, vocale et instrumentale p
- Production publique, vocale et instrumentale
- Mémoire
- Invention

#### **Pratique individuelle, vocale et instrumentale**

- Utiliser sa voix avec aisance dans un ambitus assez large et en apprenant à maîtriser sa respiration (ce qui nécessite une constante pratique vocale...).
- Chanter avec les paroles un répertoire de mélodies, chansons, airs, etc., travaillés pendant le cycle.

- Montrer un bon équilibre corps/instrument, permettant une disponibilité motrice suffisante.
  - Montrer une bonne coordination et synchronisation des gestes instrumentaux.
  - Evaluer la qualité du son vocal ou instrumental produit.
  - Travailler les exercices techniques propres à ce niveau instrumental en sachant estimer et améliorer la qualité de la prestation (c'est déjà l'élaboration d'une méthode de travail).
  - Jouer des œuvres pour instrument seul, ou accompagnées choisies de telle façon que l'on puisse exiger : -une compréhension du texte musical
  - une maîtrise (domination, contrôle) de sa prestation (départs, tempi, etc.).
- NB: Le répertoire sera aussi varié que possible.*

### **Pratique collective, vocale et instrumentale**

Chanter dans un petit ensemble vocal (à 3 ou 4 par voix)

Participer à un travail

- en grand groupe d'instruments différents (orchestre, harmonie,..) ; -en grand groupe de même instrument (orchestre de flûtes, de guitares, etc.) ;
- en ensemble instrumental (de 6 à 15 instruments environ) ; -en petit groupe d'instruments différents (duos, trios".) ; -en petit groupe de même instrument (duos, trios...).

NB: Les objectifs du travail dans chacun de ces groupes sont différents et les exigences doivent être clairement définies et exprimées par le professeur.

### **Pratique collective, vocale et instrumentale –chanter dans un petit ensemble vocal (à 3 ou 4 par voix)**

Participer à un travail

- en grand groupe d'instruments différents (orchestre, harmonie,..) ; -en grand groupe de même instrument (orchestre de flûtes, de guitares, etc.) ;
- en ensemble instrumental (de 6 à 15 instruments environ) ; -en petit groupe d'instruments différents (duos, trios".) ; -en petit groupe de même instrument (duos, trios...).

NB: Les objectifs du travail dans chacun de ces groupes sont différents et les exigences doivent être clairement définies et exprimées par le professeur.

### **Production publique vocale et instrumentale**

- Se produire en public en utilisant voix chantée, voix parlée, instrument, seul et en groupe.
- Participer à l'élaboration d'une œuvre collective.

*NB: L'ensemble des élèves de la classe est déjà un public.*

*-Travailler avec comédiens, danseurs, techniciens du spectacles. Pour cela, l'élève doit s'être familiarisé avec le matériel audiovisuel propre au spectacle et à l'enregistrement.*

*Cette rubrique concernant la mémoire est directement liée à la rubrique Perception.*

## **Mémoire**

- Mémoriser et reproduire (instrumentalement ou vocalement) les éléments d'une courte séquence entendue.
- Mémoriser une phrase lue et la reproduire en s'attachant à la qualité musicale et expressive de sa prestation.
- Jouer de mémoire un morceau de musique.

## **Invention**

- Improviser vocalement et instrumentalement, c'est-à-dire imiter, transposer, varier, développer, orner, au sein d'un groupe, selon des "règles du jeu" proposées dans les styles des répertoires étudiés.
- Participer à l'élaboration d'une oeuvre collective (voir pratique collective).

## **3 - Nommer, lire, écrire au cours du 1er cycle**

### **Nommer**

- Maîtriser le vocabulaire des éléments musicaux qu'il pratique et qu'il est capable de discerner.
- Discerner des emplois de la voix humaine dans différents répertoires. -Discerner les emplois de l'instrument qu'il pratique dans différents styles et répertoires.
- Expliquer sommairement les principes élémentaires du fonctionnement de son instrument.

### **Lire**

- Entendre intérieurement une partie monodique d'un texte écrit.
- Lire les éléments musicaux faisant partie de la pratique habituelle de l'élève et qu'il est capable de discerner (hauteurs, durées (rythme), intensités, modes de jeu, etc.).
- Lire, avec l'assistance du professeur ou du groupe, dans des systèmes d'écriture diversifiés (graphismes contemporains, neumes).
- Lire dans toutes les clefs nécessaires à la pratique de son instrument et à la connaissance de l'accompagnement pianistique de celui-ci (exemple pour un altiste: clef d'Ut 3, clef de Sol et clef de Fa).
- Interpréter à première vue des textes d'une difficulté inférieure à son niveau instrumental ou vocal.

### **Ecrire**

- Noter ses propres inventions.
- noter un air, une chanson sus par cœur.
- Copier (par exemple, une partie séparée dans un conducteur ou une polyphonie à deux voix. ..).